

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE ORDINAIRE

La prochaine réunion du Conseil Municipal de Gennes-Val de Loire aura lieu à Gennes, Maison des Loisirs André Courtiaud, le :

LUNDI 24 JUILLET 2017 A 20H00

ORDRE DU JOUR :

1. Nomination des secrétaires de séance
2. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal des 19 et 30 juin 2017

Finances

3. Travaux réhabilitation bureaux et local archives de la Mairie de Gennes : avenant au lot n°1 – plomberie chauffage
4. Restaurant scolaire de Grézillé : attribution du marché pour la fourniture des repas
5. Travaux d'extension de l'école publique Jules Verne à Gennes : diminution des pénalités de retard dues par les entreprises
6. Travaux de voirie – programme 2017 : attribution du marché
7. Harmonisation des tarifs des cimetières de Gennes-Val de Loire
8. Tarifs des services périscolaires 2017/2018 : suppression des tarifs « hors commune »
9. Association La Passerelle : convention d'objectifs
10. Budget commune 2017 : décision modificative n°2

Administration générale

11. Règlement de voirie de Gennes-Val de Loire
12. Ponton : validation du règlement
13. Echange de terrains avec Le Borgne
14. Echange de terrains avec consorts Chauveau
15. Dénomination de lieu-dit au Thourel
16. Association Angevine de la Bibliothèque Anglophone : convention de partenariat
17. Camping de Gennes : convention avec la Région des Pays de la Loire dans le cadre du contrat d'appui à la performance tourisme « hôtellerie de plein air »

Ressources humaines

18. Service entretien des bâtiments
 - 18-1 Suppression d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet
 - 18-2 Création d'un poste contractuel d'adjoint technique à temps non complet
 - 18-3 Création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet
19. Service technique
 - 19-1 Création d'un poste en CAE à temps complet
 - 19-2 Création d'un poste contractuel d'adjoint technique polyvalent à temps complet
 - 19-3 Création d'un poste contractuel d'adjoint technique polyvalent à temps complet (maçon)
 - 19-4 Création d'un poste contractuel d'adjoint technique polyvalent à temps complet (renfort)
 - 19-5 Service espaces verts : création d'un poste d'apprenti
20. Service scolaire et périscolaire
 - 20-1 Création de postes en CAE à temps non complet
 - 20-2 Modification du temps de travail d'un poste en CAE

- 20-3 Création d'un poste contractuel d'adjoint technique à temps non complet
- 20-4 Création de postes contractuels d'adjoint technique et d'adjoint d'animation à temps non complet
- 20-5 Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation à temps non complet
- 20-6 Convention de mise à disposition d'un agent auprès de la commune de Brissac-Loire-Aubance
- 20-7 Création d'un poste permanent d'adjoint d'animation à temps non complet
- 20-8 Suppression et création d'un poste permanent d'adjoint d'animation à temps non complet
- 20-9 Suppression et création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps non complet
- 20-10 Suppression et création d'un poste permanent d'ATSEM à temps non complet
- 21. Service administratif : création d'un poste contractuel d'attaché territorial

Divers

- 22. Décisions du Maire prises sur délégation du Conseil Municipal
- 23. Questions diverses

Ordre du jour affiché le 18 juillet 2017, conformément aux dispositions de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.